

LA VIE ECONOMIQUE

- [La France prendra de nouvelles mesures pour réduire la dette cette année, annonce Bruno Le Maire](#)
- [Le taux de chômage est passé sous la barre des 9 % fin 2017](#)
- [Les vrais chiffres du marché des VTC et des taxis en France](#)
- [Les exportations françaises de vins et spiritueux sont "historiques" en 2017](#)
- [Fermeture de lignes, départs volontaires, statut des cheminots : les propositions choc d'un rapport sur la SNCF](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- ["Tarifs hospitaliers : la santé menacée", le cri d'alarme des fédérations hospitalières](#)

FISCALITE

- [Le fisc va se doter d'un service d'enquêtes judiciaires](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Amazon annonce la création de 2 000 emplois en France en 2018](#)
- [Carlos Ghosn reconduit à la tête de Renault, ampute son salaire de 30 %](#)
- [2017, "meilleure année de l'histoire" du groupe Renault](#)
- [409 suppressions de postes chez Castorama et Brico Dépôt](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Les entreprises du 94 et du 93 payeront plus pour les transports en commun](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● La France prendra de nouvelles mesures pour réduire la dette cette année, annonce Bruno Le Maire

Le 15/02/2018, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie et des Finances, a expliqué, lors d'une conférence de presse à Bercy, que le gouvernement allait prendre de nouvelles mesures dès 2018, afin de réduire l'endettement du pays. Selon lui, si les recettes s'avéraient plus élevées que prévu, il n'y aurait pas de « cagnotte ». **M. Le Maire** : « Nous devons réduire notre dette parce que cela nous expose à une remontée des taux d'intérêts et que c'est de l'argent dilapidé. [...] Nous prendrons dès 2018 un certain nombre de mesures pour aller dans cette direction ».

http://www.cnewsmatin.fr/france/2018-02-15/la-france-prendra-de-nouvelles-mesures-pour-reduire-la-dette-cette-annee-annonce?elst_newsletter=20180215-13_774824

(Source : www.cnewsmatin.fr du 15/02/2018)

● Le taux de chômage est passé sous la barre des 9 % fin 2017

Le 15/02/2018, l'**Insee** a publié les chiffres provisoires du chômage pour le quatrième trimestre 2017. Il en ressort que le taux de chômage a baissé (- 0,7 point) et est descendu sous la barre des 9 % : 8,6 % en métropole (2,5 millions de demandeurs d'emploi, - 205 000 personnes) 8,9 % si l'on rajoute l'outre-mer (2,66 millions). Il n'avait jamais été aussi bas depuis 2009, indique l'Insee. Sur un an, l'indicateur montre que le taux de chômage a baissé de 1,1 point ; la plus forte baisse depuis le premier trimestre 2008. 1,1 million de demandeurs d'emploi sont en recherche depuis moins d'un an (- 0,6 point sur le trimestre pour le chômage de longue durée, soit 3,6 % de la population active). Sur un an, le chômage de longue durée enregistre un recul de 0,7 point. Si cette baisse du taux de chômage au quatrième trimestre profite à toutes les tranches d'âge, ce sont les jeunes qui en bénéficient le plus : - 1 point sur le trimestre, - 2,8 points sur un an, tout en restant toutefois très élevé : 20,7 %. Le taux de chômage des 25-49 ans baisse de 0,9 point sur le trimestre, de 1,1 point sur l'année, pour s'établir à 8 %. Enfin, les seniors (50 ans et plus), voient aussi leur taux de chômage baisser, dans une proportion moindre : - 0,3 point sur le trimestre, - 0,5 point sur un an, pour s'établir à 6,1 % au 4^{ème} trimestre 2017. Par contre, alors qu'il avait baissé au troisième trimestre, le halo autour du chômage, qui concerne des gens en recherche d'emploi mais non comptabilisés parce qu'ils « ne cherchent pas activement ou ne sont pas disponibles immédiatement », est reparti à la hausse (+ 77 000 personnes, soit 1,5 million de personnes au quatrième trimestre). Enfin, le taux de personnes en sous-emploi, notamment des temps partiels non choisis qui souhaiteraient travailler plus, est en diminution à 5,6 % (- 0,5 point).

[https://www.nouvelobs.com/economie/20180215.OBS2248/le-taux-de-chomage-est-passe-sous-la-barre-des-9-fin-2017.html#xtor=EPR-1-\[ObsPolitique\]-20180216](https://www.nouvelobs.com/economie/20180215.OBS2248/le-taux-de-chomage-est-passe-sous-la-barre-des-9-fin-2017.html#xtor=EPR-1-[ObsPolitique]-20180216)

(Source : www.nouvelobs.com du 16/02/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Les vrais chiffres du marché des VTC et des taxis en France

Le 28/12/2017 entré en vigueur la loi Grandguillaume sur les VTC (véhicules de tourisme avec chauffeur). Cette loi a changé la donne. Le marché des VTC a été modifié, notamment par la fin des Loti, ces « *capacitaires devant rouler avec au moins 2 personnes dans le véhicule* ». Ces derniers avaient jusqu'au 01/01/2018 pour décrocher une licence professionnelle de VTC auprès des préfectures, faute de quoi ils ne pourraient plus exercer. **Les chiffres** : il y a environ 60 000 licences de taxi dans l'Hexagone. Les VTC, eux, sont, au 01/02/2018, et selon le ministère des Transports, 25 959 en France, dont 19 031 en Île-de-France (70 % du marché). Le nombre de chauffeurs déclarés au 31/12/2017 était de 27 395 sur l'ensemble du territoire, de 19 701 en Île-de-France. Toujours sur l'Île-de-France, les taxis parisiens, c'est-à-dire ceux couvrant la zone de la capitale intra-muros et la petite couronne (départements 92, 93, 94), le parc d'exposition de Villepinte et les aéroports de Roissy et d'Orly, sont 17 924. On notera cependant que, depuis le début de l'année 2018, les applications de VTC, dont Uber, subissent une baisse importante du nombre de chauffeurs. Uber, par exemple, annonce une chute de 25 % par rapport à décembre 2017, avec environ 20 000 chauffeurs actifs.

https://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/les-vrais-chiffres-du-marche-des-vtc-et-des-taxis-en-france_1985813.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 18/02/2018, Sébastien Pommier)

● **Les exportations françaises de vins et spiritueux sont "historiques" en 2017**

Le 14/02/2018, la **FEVS** (fédération des exportateurs de vins et spiritueux de France) a indiqué que 2017 avait été une année « *historique* » en matière d'exportation. Ce sont en effet 198,6 millions de caisses de 12 bouteilles de vin et d'alcool qui ont été vendues dans le monde (+ 5 % par rapport à 2016). Ces exportations ont rapporté 12,9 milliards d'euros (+ 8,5 % par rapport à 2016). **Antoine Leccia**, président de la FEVS, a annoncé que cette « *remarquable performance* » consolidait la place du secteur au rang de deuxième excédent commercial de l'Hexagone. Si le **cognac** est toujours en tête des exportations (+ 8,7 % en volume et + 10,8 % en valeur), le **vin** n'est pas en reste, puisqu'il a connu une hausse des exportations, après quatre années consécutives de marasme : + 6 % en volume, + 9,6 % en valeur. Ce sont en tout 145 millions de caisses de vin qui ont été exportées (+ 6 %). A 80 %, les ventes d'alcool français ont eu lieu hors Europe, bien que les ventes dans les pays de l'Union Européenne aient augmenté (+ 4,5 %). Les principaux acheteurs : en premier les Etats-Unis (+ 10 %, pour un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards d'euros). On note une hausse importante en Chine (+ 25 %, pour un chiffre d'affaires supérieur à 1,2 milliard d'euros). **M. Leccia** : « *Il est primordial pour notre secteur d'une part de poursuivre des accords de libre échange ambitieux avec les marchés clés du monde entier, de lutter contre les barrières commerciales et de renforcer la protection des indications géographiques, d'autre part de renforcer notre capacité à exporter, pour préserver et développer les 300 000 emplois liés à nos exportations, principalement dans les territoires ruraux* ».

https://lexpansion.lexpress.fr/actualite-economique/les-exportations-francaises-de-vins-et-spiritueux-sont-historiques-en-2017_1984772.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 14/02/2018, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **Fermeture de lignes, départs volontaires, statut des cheminots : les propositions choc d'un rapport sur la SNCF**

Le 15/02/2018, **Jean-Cyril Spinetta**, ancien président d'Air France, a remis au premier ministre Edouard Philippe un rapport sur la SNCF, indiquant que « *la situation du transport ferroviaire [en France était] préoccupante.* » Et cette situation préoccupante ne serait pas uniquement due au vieillissement du réseau. Le rapport pointe du doigt la dérive des coûts, un financement du système ferroviaire « *gravement déséquilibré* » et, plus généralement, « *l'absence de réelles incitations à l'efficacité* ». Le rapport avance alors 43 propositions. **Les principales mesures du rapport Spinetta. 01)-** Le changement de statut de la SNCF et de ses différentes déclinaisons qui, d'établissement public à caractère industriel, deviendraient des sociétés anonymes (SA) à capitaux publics. Le but : éviter à SNCF réseau un dérapage de sa dette, actuellement de 46 milliards d'euros. L'Etat pourrait en reprendre une partie. SNCF mobilité, de son côté, devenue SA, pourrait être ouverte à la concurrence ; chose qui pourrait se faire, pour les TER, dès la fin de 2019. **02)-** Un recentrage du transport ferroviaire « *sur son domaine de pertinence* ». Comprendre les transports du quotidien autour des agglomérations et les dessertes TGV entre les principales métropoles françaises. Le rapport préconise un audit des petites lignes pour déterminer si certaines doivent être fermées. **Le rapport** : « *Il paraît impensable de consacrer près de 2 milliards d'euros à seulement 2 % des voyageurs. Le maintien des lignes héritées d'une époque où le transport ferroviaire était l'unique moyen de déplacement doit être revu.* » Le réseau TGV est, lui, considéré comme « *abouti* ». **Le rapport** : « *La construction de nouvelles lignes "entraînerait le TGV au-delà de sa zone de pertinence économique".* » **03)-** La fin du statut des cheminots. Ainsi serait établi un « *nouveau contrat social* » avec les nouveaux embauchés qui ne bénéficieraient plus du statut de cheminot. **04)-** La mise en place d'un plan de départs volontaires pendant deux ans pour mettre fin aux excédents d'effectifs qui sont tant bien que mal gérés par la SNCF, à la suite de changements d'activité et d'actions de modernisation. Pour Matignon, ce rapport est un « *diagnostic complet et lucide* » : « *Ces propositions doivent désormais faire l'objet d'un examen approfondi par le gouvernement et d'un dialogue avec l'ensemble des*

acteurs concernés ». La première phase de concertation débutera dans la semaine du 19 au 23 février. Autour d'Edouard Philippe et de la ministre des Transport Elisabeth Borne, elle réunira les représentants de la direction de la SNCF, des organisations syndicales, des régions, des représentants d'usagers, de l'établissement public de sécurité ferroviaire et de l'autorité de régulation.

<http://www.lejdd.fr/economie/fermeture-de-lignes-departs-volontaires-statut-de-cheminot-les-propositions-choc-dun-rapport-sur-la-sncf-3575516>

(Source : www.lejdd.fr du 15/02/2018, avec AFP)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **"Tarifs hospitaliers : la santé menacée", le cri d'alarme des fédérations hospitalières**
Le 18/02/2018, **Antoine Dubout**, président de la Fehap (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne), **Lamine Gharbi**, président de la FHP (Fédération de l'hospitalisation privée), **Frédéric Valletoux**, président de la FHF (Fédération hospitalière de France) et **Patrice Viens**, président d'Unicancer (Fédération des centres de lutte contre le cancer) se sont exprimés dans le JDD. Leur but : éviter une éventuelle baisse des tarifs hospitaliers. **Les présidents des fédérations hospitalières** : « *Nous, fédérations hospitalières, représentons les 3.100 hôpitaux et cliniques de France. Le 1er mars prochain, comme tous les ans, nous connaissons les tarifs qui nous sont appliqués, c'est-à-dire le montant de la rémunération de nos actes par l'Assurance maladie. Il est de notre devoir aujourd'hui d'endosser un rôle de lanceur d'alerte, au sens où nous pointons, ensemble, un risque dommageable pour le bien commun.* » En effet, pour eux, toute nouvelle baisse tarifaire ne pourrait être que « *très préjudiciable au système hospitalier et à la santé des Françaises et des Français.* » Avant de préciser que le point de rupture était proche : « *Ces baisses tarifaires sont beaucoup plus importantes que nos gains de productivité, limités par les carcans administratifs qui nous sont imposés. Persister dans cette politique à marche forcée est la plus mauvaise des méthodes. Elle porte en germe une atteinte à la qualité même des soins que nous devons aux malades.* » Ils insistent sur le fait que le gouvernement sorte du processus des mesures d'économies à courte vue et mette un terme au « *principe de privation.* » **Les présidents des fédérations** : « *Il faut de l'écoute, de la concertation, de la confiance, de la volonté et de la constance. Des hôpitaux publics et des hôpitaux et cliniques privés qui souffrent ne pourront pas durablement mener leurs missions. La réussite de la stratégie nationale de santé, aux axes directeurs de laquelle nous adhérons, impose que notre message soit aujourd'hui entendu. Vite.* »

<http://www.lejdd.fr/societe/sante/tarifs-hospitaliers-la-sante-menacee-le-cri-dalarme-des-federations-hospitalieres-3577358>

(Source : www.lejdd.fr du 18/02/2018)

FISCALITE

● Le fisc va se doter d'un service d'enquêtes judiciaires

Bercy va désormais disposer d'un service d'enquêtes judiciaires sur les cas de fraudes fiscales. Opérationnel d'ici à dix-huit mois, doté d'une compétence nationale, ce service comprendra 30 à 50 agents fiscaux (inspecteurs ou contrôleurs des impôts). Dirigés par un magistrat, ces agents, officiers fiscaux judiciaires, posséderont des pouvoirs de police, après avoir été formés aux techniques d'enquête : écoutes, filatures, perquisitions, garde à vue. Ils continueront de dépendre du ministère des Finances. Ce nouveau service n'aura toutefois pas l'initiative du déclenchement des enquêtes. Pour agir, il devra être saisi par les parquets financiers. Enfin, certaines modalités nécessitent encore des précisions, notamment la tutelle de ce futur service d'enquêtes du fisc. **Les Echos** : « *Deux modèles sont à l'étude : soit une réplique des douanes judiciaires au sein de l'administration fiscale, soit une extension du SNDJ [service national de douane judiciaire, Ndlr] à l'image de la puissante Guardia di Finanza italienne.* »

<https://www.lesechos.fr/economie-france/budget-fiscalite/0301307651636-le-fisc-va-se-doter-dun-service-d-enquetes-judiciaires-2154571.php>

(Source : www.lesechos.fr du 18/02/2018, Ingrid Feuerstein, Valérie de Senneville)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Amazon annonce la création de 2 000 emplois en France en 2018

Le 15/02/2018, **Amazon** a annoncé la création de 2 000 emplois en France en 2018. Si ces créations concernent des emplois toutes qualifications, la majorité sera constituée de postes de préparateurs de commandes. Les lieux : les cinq centres de distribution, les centres de tri, les agences de livraison, ainsi que les bureaux situés en région parisienne. Selon **Ronan Bolé**, directeur des opérations France d'Amazon, le groupe aurait investi plus de deux milliards d'euros dans l'Hexagone depuis 2010, et aurait créé 1 500 emplois dans le pays en 2017. D'une manière générale, **le E-commerce** (commerce en ligne) poursuit sa progression en France. D'après les chiffres publiés par la fédération du secteur, les Français ont dépensé, en 2017, 81,7 milliards d'euros en ligne (+ 14,3 %). La fréquence des achats a augmenté, la clientèle s'est élargie et de nouveaux comportements sont apparus de façon significative comme les achats via mobile. Les créations d'emplois sont en hausse dans ce secteur du commerce en ligne : 49 000 postes créés en 2017 ; le cabinet **Oxatis**, dans une enquête réalisée en février 2018, en attend 56 000 en 2018 « soit 28 % des créations d'emploi marchand prévues en France. »

https://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/amazon-annonce-la-creation-de-2000-emplois-en-france-en-2018_1985033.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 15/02/2018, avec AFP)

● Carlos Ghosn reconduit à la tête de Renault, ampute son salaire de 30 %

Le 15/02/2018, le conseil d'administration (CA) de Renault a voté la reconduction d'un nouveau mandat pour son Pdg Carlos Ghosn, qui sera épaulé par Thierry Bolloré au poste de directeur général adjoint. Le gouvernement a obtenu que le salaire de M. Ghosn soit abaissé de 30 %. Les résultats exceptionnels de Renault (voir article suivant) sous la présidence de M. Ghosn expliquent la position du CA. Elu pour quatre ans, M. Ghosn s'est vu fixer trois objectifs par le CA : **01)**- Le pilotage des enjeux stratégiques du plan « *Drive The Future* », dont le but est un chiffre d'affaires de 70 milliards d'euros en 2022 (contre un peu plus de 50 milliards d'euros en 2016) ; **02)**- Engager « *les étapes décisives permettant de rendre l'Alliance [Renault, Nissan, Mitsubishi, Ndlr] pérenne* » ; **03)**- Le renforcement du plan de succession à la tête du groupe Renault.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/carlos-ghosn-reconduit-a-la-tete-de-renault-ampute-son-salaire-de-30-768804.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20180216](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/automobile/carlos-ghosn-reconduit-a-la-tete-de-renault-ampute-son-salaire-de-30-768804.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20180216)

(Source : www.latribune.fr du 16/02/2018, avec AFP)

● 2017, "meilleure année de l'histoire" du groupe Renault

Le 16/02/2018, **Carlos Ghosn**, Pdg de Renault, a annoncé que Renault avait « *battu un nouveau record en termes de ventes, de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de résultat net.* » A 3,76 millions de véhicules vendus, les ventes ont augmenté de 8,5 %. Le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 58,77 milliards d'euros (+ 14,7 %). Sa marge opérationnelle a atteint 6,6 % du chiffre d'affaires, soit 3,85 milliards d'euros. Celle de l'activité purement automobile (hors Avtovaz et activité de financement) reste un peu plus basse, à 5,1 %, mais témoigne de la bonne rentabilité de Renault.

<https://www.usinenouvelle.com/article/2017-meilleure-annee-de-l-histoire-du-groupe-renault.N654844>

(Source : www.usinenouvelle.com du 16/02/2018, Julie Thoin-Bousquié)

[Retour au sommaire](#)

● 409 suppressions de postes chez Castorama et Brico Dépôt

Spécialisé dans les magasins de bricolage, le groupe anglais **Kingfisher** a indiqué, le 13/02/2018, que 409 postes (sur les 20 000 existant dans l'Hexagone) allaient être supprimés en France dans les magasins Castorama et Brico Dépôt. La raison : Kingfisher délocalise son centre de services financiers et comptables en Pologne. Selon un communiqué de la direction, le plan de transformation "One Kingfisher" entrainerait en France « *la suppression de 409 postes, la création de 102 postes et le transfert de 164 postes - à conditions d'emplois équivalentes.* » **Les suppressions de postes par magasin :** 321 chez Castorama, 88 chez Brico Dépôt.

https://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/409-suppressions-de-postes-chez-castorama-et-brico-depot_1984507.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 13/02/2018, avec AFP)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Les entreprises du 94 et du 93 payeront plus pour les transports en commun

Suite à l'application de la loi de Finances 2018, les entreprises de deux départements d'Île-de-France, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne, vont devoir contribuer davantage au financement des transports publics. Cela se fera par une augmentation progressive. Leur taux de versement transports atteindra, d'ici quatre ans, celui de Paris et des Hauts-de-Seine. Ce qui signifie un passage de 2,33 % en 2018 à 2,95 % en 2021. Réaction de **Jacques Baudrier**, Conseiller de Paris, communiste : « Cette décision entérine le déséquilibre emplois/habitats entre l'ouest et l'est et va continuer à peser sur les transports. [...] Différencier les coûts permettait de rendre le 93 et le 94 compétitifs et d'encourager les entreprises à s'y installer. »

[http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/les-entreprises-du-94-et-du-93-payeront-plus-pour-les-transports-en-commun-14-02-2018-7559670.php#xtor=EREC-1481423489-\[NL94\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/les-entreprises-du-94-et-du-93-payeront-plus-pour-les-transports-en-commun-14-02-2018-7559670.php#xtor=EREC-1481423489-[NL94]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 14/02/2018)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Vincent Guérinet
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr